

*Comparaison
n'est pas raison,
nous avons pourtant
comparé ces
deux organisations.*

Marc Bossuyt

ANGREAU-GENAPPE: UN TEST RÉVÉLATEUR?

Il est en effet intéressant de comparer ces deux concentrations tout en précisant d'entrée de jeu les atouts et les handicaps de chacun. L'A.M.C. Haut-Caps est surtout connu et réputé pour ses épreuves de cross à Angreau, organisées de main de maître. Par contre, parmi les touristes, ils sont pratiquement inconnus et cette « première » était donc une véritable nouveauté. Seuls atouts donc pour Angreau, le sérieux des organisateurs, l'attrait de la nouveauté et... le cachet F.M.B. Mais s'agit-il d'un avantage? Quant au handicap, il s'appelait « Les Fougas ». En effet, ce club libre invitait, le même jour, tous les motards, libres ou fédérés, à Genappe pour une concentré ouvrant ce nouveau jeu du « Quarté 80 ».

Peut-on parler d'affrontement? Nous ne le pensons pas puisque nous avons rencontré certains motards à Angreau et à Genappe mais ils étaient trois fois plus nombreux dans le Brabant. Même temps maussade pour les deux organisations. Quant au droit d'inscription, il était fixé à 300 F à Angreau, montant justifié par les avantages offerts, dont une mini-Yamaha en tombola. A Genappe, les participants avaient le choix: 130 F de droit d'inscription simple ou 250 F avec la médaille. Nous ne pensons pas que ce soit à ce niveau que se situait la différence.

Bonne ambiance dans les deux cas.

Alors comment expliquer 111 inscriptions dans le sud et 310 dans le Brabant? Nous avons souligné le handicap dont souffrait Angreau mais nous pensons malgré tout que Belgian Motards constitue un mouvement dynamique et discrètement libertaire pour ne pas dire révolutionnaire, ce qui n'est pas pour déplaire aux motards épris de liberté. Nous

pensons également que si Belgian Motards réussit à consolider ses structures avec l'aide persévérante d'animateurs désintéressés et dans un cadre légal, ce mouvement se développera inexorablement au détriment de la fédération. On nous a affirmé que B.M. aurait déjà délivré plus de 1.300 licences; le nombre est certes impressionnant mais il doit être pondéré par le fait que ce carnet de licence est presque gratuit, ce qui en diminue la valeur psychologique: un cadeau cela ne se refuse pas!

Par ailleurs, le fait d'adhérer à ce mouvement est fondamentalement symbolique puisqu'au carnet ne se rattache aucun autre avantage que celui d'être classé; nous pensons aux réductions liées à la carte de membre F.M.B., l'assurance gratuite, etc.

Mais ces avantages compensent-ils la différence de prix? Nous ne le pensons pas et nous en revenons donc à la case départ: c'est une question de mentalité.

Va-t-on assister à la formation d'une fédération distincte et uniquement vouée au tourisme comme en Hollande ou en Suède? La chose n'est pas impossible, certes, mais avant d'être reconnu éventuellement par la F.I.M., il faudra que le mouvement soit encore mieux structuré et acquiert une personnalité juridique qui lui permette de représenter valablement les motards. Arrivé à ce stade-là, Belgian Motards connaîtra les problèmes de croissance, les frais généraux en expansion et, peut-être, la lassitude des bénévoles... Pour notre part, nous resterons comme par le passé, les témoins attentifs de l'évolution de la situation, tant à gauche qu'à droite, tout en étant persuadés qu'il est grand temps que les choses bougent.

RALLYE F.I.M.

Annoncée depuis des mois, la réunion d'information n'a eu lieu que le 4 avril au siège de la F.M.B. En cause, le retard enregistré dans la réception des documents ad hoc. Ceci est du moins le motif officiel mais nous regrettons ce retard qui aurait pu être facilement évité: en effet, les renseignements complets sont disponibles depuis longtemps et rien ne s'opposait à une réunion préliminaire quitte à officialiser les inscriptions après coup. Seule une vingtaine d'amateurs ont répondu à l'invitation de François Renard, parvenue, il est vrai, à la dernière minute. Dommage car la date de clôture, elle, n'a pas changé et reste fixée au 16 avril. Nous pensons qu'avec un peu de bonne volonté et l'aide du telex, cette date aurait pu être reportée de 4 ou 6 jours. Précisons enfin que c'est par erreur que le Rallye F.I.M. a été inscrit par la F.M.B. au calendrier national et qu'il n'entrera donc en ligne de compte qu'au Challenge international, en individuel et en inter-clubs.

En conclusion, si la F.M.B. refuse notre suggestion de prolonger les délais d'inscription, vous avez juste le temps de sauter sur votre bécanne pour vous rendre chaussée de Louvain et remplir votre bulletin. Attention, le 16 avril, c'est lundi: ne vous fiez donc pas à la poste!

A.S.B.L., POURQUOI?

Nombreux sont ceux qui se demandent pourquoi la F.M.B. souhaite que les clubs se constituent en A.S.B.L. Nous pensons que cette demande est parfaitement justifiée et qu'elle est formulée dans l'intérêt des clubs et surtout dans l'intérêt de ceux qui les aiment. En effet, en cas de problème juridique ou fiscal ce sont les responsables qui seront inquiétés personnellement.

Par contre, un club constitué en A.S.B.L. jouit d'une personnalité juridique et c'est donc celle-ci qui sera responsable à l'égard des tiers et de l'administration. Par ailleurs, une A.S.B.L. est tenue à une certaine rigueur comptable; ceci protège les membres qui peuvent voir clair dans les comptes et les responsables qui ne risquent plus d'être personnelle-

ment contrôlés fiscalement du chef de leur statut d'animateur de club.

Enfin, un club constitué en A.S.B.L. peut souscrire valablement des engagements vis-à-vis de tiers et ces engagements sont plus crédibles que ceux signés par un « Tartempion » quelconque. Maintenant, si votre club fait des bénéfices (!), il faut passer en S.A. (Société anonyme) ou en S.P.R.L. (Société de personnes à responsabilité limitée)...

AU CŒUR DES CLUBS

Nous ouvrons ici une nouvelle rubrique, celle des clubs, de tous les clubs qu'ils soient fédérés ou non. Pour ouvrir le débat, nous avons rendu visite aux « Rapaces » de Monceau-sur-Sambre. Ce club fut affilié à la F.M.B. de 1974 à 1980, date à laquelle les Rapaces se sont endormis. En 1983, à l'initiative de quelques touristes dont Marc Siméon, les Rapaces renaissent... en toute liberté tant à l'égard de la fédération qu'à l'égard de B.M. Certains pilotes sont, individuellement, membres de la F.M.B., libre à eux. Leur objectif: rouler et se retrouver entre copains, 20 membres au maximum, et participer à l'une ou l'autre concentré que chacun choisit selon des goûts et son budget. Le droit d'inscription est fixé à 400 F par saison. Les réunions se tiennent tous les vendredis à partir de 20 heures au local du club: place Albert 1^{er} à 6031 Monceau-sur-Sambre, tél. 071/31.19.25. Une particularité: les décisions sont prises par l'ensemble des membres et le club n'a pas de président, trésorier et secrétaire... Sympathique mais dangereux à notre avis: voir A.S.B.L. Pourquoi? Que pensent-ils de la situation actuelle du secteur tourisme? A l'égard de la F.M.B., les avis sont partagés mais la majorité a opté pour la liberté. A l'égard des organisateurs de concentrés, ils souhaitent pouvoir dénoncer les « arnaqueurs ». Quant à l'avenir, ils ne croient pas trop à un renouveau quel que soit son nom...

24 heures après cette réunion, nous apprenions que Marc Siméon était victime de la boue généreusement répandue par un tracteur! Bilan: la Yam et son pilote sont hors service pour quelques semaines mais le moral tient le coup. A bientôt donc, sur les routes.

PROCHAINES ÉTAPES

15.4	FMB	4 ^e Mascotte Treffen - à Heusden
14/15.4	FMB	Eupen-Grammont-Eupen - R.A.M.C. Eupen
14/15.4	BM	14 ^e Nuit de Leeuwarden - NL
21/22.4	FMS	Hiver Simplon 2000 - F.M.B.
22.4	FMB	3 ^e Kampetreffen - M.C. Leopoldsburg
23.4	FMB	Tour des Ardennes Namuroises
28/29.4	FMB	9 Soleils - Heysel
28/29.4	KNMV	Int. Kuikentreffen - Helvoirt
28/29.4	FMI	Castel Del Piano - F.M.B.
29/30.4	FMI	Citta di Acquesparta à Terni - F.M.B.
28/29.4	FMB	M.C. Casino - Juprelle
30.4/1.5	FMI	1 Motoraduno Int. Abano Terme 84 - F.M.B.